

# Robes noires contre blouses blanches

L'extension du palais de justice de Paris à l'Hôtel-Dieu oppose avocats et médecins

par Sylvie Santini

**C**haud bouillani! D'ici à la fin de l'été, l'Etat devra choisir le site où s'étendra, en 2011, l'activité du palais de justice. Le barreau a besoin de 100 000 mètres carrés supplémentaires. Construire une annexe au vénérable édifice de l'île de la Cité? Impossible. Pas la place. Délocaliser le tout dans un bâtiment construit ailleurs ex nihilo? Sacrilège. «Vous n'y pensez pas! se récrie M<sup>e</sup> Edouard de Lamaze, qui a pris la tête des défenseurs du palais. Le droit doit rester au cœur de la Cité, là où sont les reliques de Saint Louis, qui jeta les fondements de la justice française.» A l'appui de sa plaidoirie, l'avocat en appelle aussi aux mannes de Marie-Antoinette, «qui partit de la prison du Temple pour monter à l'échafaud». Avec de tels plaideurs, l'Etat a tort à faire. L'avocat ne nie pas toutefois la nécessité de rénover des bâtiments vétustes. Voir de les agrandir dans un véritable «tribunal du futur». Une solution a sa préférence, celle qui prévoit l'extension aux dépens de deux hôpitaux, l'Hôtel-Dieu, sur l'île de la Cité, et Saint-Vincent-de-Paul, non loin du lion de Denfert, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement.

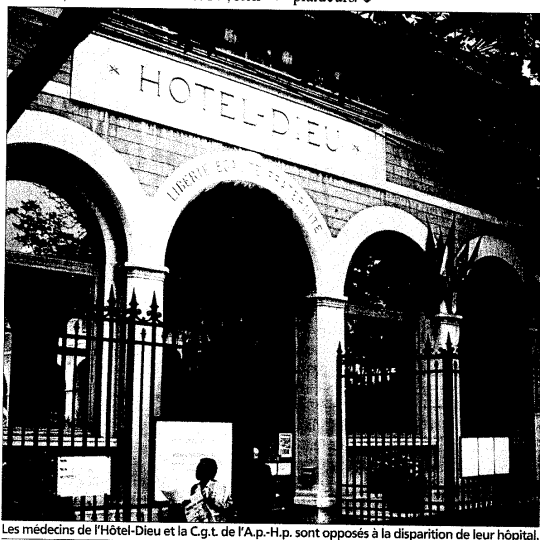
C'est l'une des deux hypothèses retenues le 13 juillet dernier par l'E.p.p.j.p., l'Etablissement public du palais de justice de Paris. Manque de chance, c'est aussi celle qui s'attire l'opposition frontale de la mairie (socialiste) de Paris. Ainsi que celle des médecins hospitaliers, «dont beaucoup pourtant votent U.m.p.», souligne la frondeuse en chef, Dominique Bertinotti, maire Ps. du 4<sup>e</sup> arrondissement. Une grande manifestation est prévue le 4 septembre devant l'hôpital: corps médical, patients et résidents du quartier confondus. A la barre, Mme Bertinotti déploie des arguments imparables: «Pourquoi démanteler un établissement performant – le meilleur rapport qualité-prix de la capitale –, seul à fonctionner de surcroît pour les neuf premiers arrondissements?» Tout ça pour loger les annexes administratives du palais de justice voisin. Le pénal, le tribunal de grande instance et le pôle financier notamment, seraient regroupés à Saint-Vincent-de-Paul, qui se verrait du coup privé du grand «site de médecine innovante pour l'enfance handicapée» attendu. Le maire du 14<sup>e</sup> arrondissement, Pierre Castagnou, tout aussi Ps. que sa collègue du 4<sup>e</sup>, a également l'arme au pied. Le hic est que la tutelle

A.p.-H.p. (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) donne son aval. «Nous faisons les frais de deux logiques conjuguées, explique Dominique Bertinotti: celle d'une A.p. à la recherche forcée d'économies, et celle du barreau, qui ne veut pas quitter le centre de Paris.»

Il y aurait bien une solution, suggérée par l'E.p.p.j.p.: l'implantation, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, sur la Zac Tolbiac. Hauts cris chez les avocats: beaucoup trop loin pour leurs justiciables! Trop éloigné surtout de leurs cabinets, sis le plus souvent dans les beaux quartiers. Le comble est que le maire d'arrondissement, Serge Blisko, est lui aussi vent debout contre le projet. Au grand dam, cette fois, de ses coélus des 4<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, bien

contents de se débarrasser sur sa tête de l'épée de Damoclès... «A sa place, je me féliciterais pourtant de l'activité que devrait générer une telle implantation dans un quartier en devenir», avance Dominique Bertinotti.

Une autre bagarre picrocholine se livre donc entre élus municipaux du même bord... Sans autre conséquence toutefois que de faire du tintouin, la décision ne relevant pas des maires. Ni même de l'Hôtel de Ville. «C'est l'Elysée qui tranchera en dernier ressort, affirme Edouard de Lamaze. N'est-ce pas Jacques Chirac qui a lancé le projet en janvier 2003?» Il faudra un jugement de Salomon pour départager les plaideurs. ■



Les médecins de l'Hôtel-Dieu et la C.g.t. de l'A.p.-H.p. sont opposés à la disparition de leur hôpital.

## LONDRES

### Le bus à impériale vit ses derniers jours

Trop rapide, trop élitiste... trop beau!

par Alfred de Montesquiou (à Londres)

Le «double decker» qui sillonne les rues de Londres est au bout du chemin. Trop vieux, trop cher à entretenir, le bus à impériale, aussi emblématique de l'Angleterre que les taxis noirs, est en voie d'extinction. Officiellement, c'est une simple mesure de maintenance. Programmés pour une durée de vie de dix-sept ans, les

derniers modèles construits aujourd'hui ne seront plus conformes aux normes applicables à partir de 2017. Peter Hendy, le «monsieur Transports» de Londres, avait promis de les faire disparaître en douceur. Mais les Londoniens viennent de se rendre compte qu'on était en train de profiter de l'été pour les supprimer en masse. Et ils voient rouge! A écouter ses défenseurs, la «Rolls-Royce des bus» n'a que des qualités. Quasiment indestructible, il consomme presque deux fois moins d'essence au kilomètre que ses rivaux plus modernes. Avec sa plate-forme ouverte à l'arrière, il est rapide d'accès et permet aux usagers de monter ou de descendre, il peut facilement faire des

pointes à plus de 100 kilomètres-heure avec ses soixante-douze passagers assis. Ses fans voient dans la suppression de leur moyen de transport favori un nouveau «complot progressiste». Les autorités travaillistes et Ken (Livingstone) «le Rouge», le maire de Londres, trouveraient le vieux bus «socialement exclusif». Il offrirait trop de liberté de mouvement aux usagers, trop de risques de chute aussi, et surtout il est inaccessible aux handicapés. Bref, un engin peu égalitaire, qui favorise les privilégiés. Si rien ne change, il se pourrait qu'il finisse bel et bien en jouet de riches: les derniers exemplaires vont être mis aux enchères pour près de 15 000 euros. ■



## à la question...

### Philippe Baudillon, qu'attendez-vous de votre présence à Athènes?

« Nous notons toutes les nouveautés susceptibles d'être adaptées à Paris, notamment en matière de billetterie ou d'accès au village olympique. C'est aussi l'occasion de rencontrer les membres du C.i.o. et les présidents des fédérations afin que nous puissions adapter notre projet à leurs besoins d'ici à la remise des dossiers de candidature le 15 novembre prochain. Mais notre projet est bouclé à 98%. »



Philippe Baudillon est directeur général du comité de candidature Paris 2012.